



VILLE DE SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

Séance du 24 novembre 2022

N° 32 **Attribution de l'appel d'offres ouvert de Fourniture et Maintenance
des photocopieurs multifonctions**

Membres composant le Conseil Municipal	49
Membres en exercice	49
Membres présents	41
Membres excusés et représentés	7
Membre absent non représenté	1
Pour	45
Contre	0
Abstentions	3
Ne prend pas part au vote	0

Télétransmission Préfecture

Nomenclature : 1.1.3.1

Numéro : 094-219400686-20221124-
lmc134736-DE-1-1

Date réception : 28 novembre 2022

Le 24 novembre 2022 à , les membres du Conseil Municipal se sont réunis publiquement sous la présidence de Monsieur Sylvain BERRIOS, Maire, au nombre de 41, au lieu habituel de leurs séances. Ils avaient été convoqués le 18 novembre 2022.

Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil pour la présente séance, , ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions et les a acceptées.

Etaient présents:

M. Sylvain BERRIOS Maire
Mme Carole DRAI, M. Pierre-Michel DELECROIX, Mme Laurence COULON, M. Germain ROESCH, Mme Yasmine CAMARA, M. Julien KOCHER, Mme Hélène LERAITRE, Mme Dominique SOULIS, M. Philippe CIPRIANO, Mme Agnès CARPENTIER, Maire-Adjoint
M. Jean-Marc BRETON, Mme Pascale MOORTGAT, M. Adrien CAILLEREZ, Mme Jacqueline VISCARDI, M. Pierre GUILLARD, Mme Marion COHEN SKALLI, M. Bruno BISMUTH, Mme Nadia LECUYER, Mme Marie-Thérèse DEPICKERE, M. Frank PATTI, Mme Achraf ATALLAH, M. Marc COHEN, Mme Anne-France LAVIROTTE, M. Loïc KERMAGORET, Mme Jacqueline LAVAL, M. Bernard VERNEAU, Mme Florentine RAFFARD, M. Claude SOUSSY, M. Pierre FERRERO, Mme Dominique BLÉHAUT, M. Henri PETTENI, Mme Charlotte MARTIN, Mme Céline VERCELLONI, M. Vincent PUIG, Mme Lydia DE LISE, M. Fabrice CAPRANI, Mme Nadia GRONDIN, M. Matthieu FERNANDEZ, Mme Déborah WARGON, M. Frédéric LOURADOUR, Conseillers Municipaux.

Etaient absents excusés et représentés:

M. Cédric LAUNAY qui a donné pouvoir à Mme Hélène LERAITRE, M. Gilles CHERIER qui a donné pouvoir à Mme Nadia LECUYER, Mme Peggy D'HAHIER qui a donné pouvoir à Mme Yasmine CAMARA, M. Aurélien PREVOT qui a donné pouvoir à Mme Anne-France LAVIROTTE, Mme Sandra HOSSEINI qui a donné pouvoir à M. Frank PATTI, M. Téo FAURE qui a donné pouvoir à Mme Céline VERCELLONI, Mme Cécile BOUTON qui a donné pouvoir à M. Fabrice CAPRANI.

Les pouvoirs ont été délivrés aux membres du conseil municipal présents, conformément à l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, pour leur permettre de voter au nom des conseillers municipaux empêchés. Les mandats ont été remis par le porteur à Monsieur le Président .

Etait absent non représenté :

M. Laurent DUBOIS.

N° 32

OBJET : Attribution de l'appel d'offres ouvert de Fourniture et Maintenance des photocopieurs multifonctions

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT QUE

Le marché Fourniture et Maintenance des photocopieurs multifonctions arrive à échéance le 9 janvier 2023.

Pour son renouvellement, une consultation a été effectuée suivant la procédure de l'appel d'offres ouvert, conformément aux dispositions du Code de la Commande Publique.

Le marché est un accord-cadre de fournitures et services traités à bons de commande sur la base de prix unitaires, pour des montants minimum et maximum respectivement fixés à 80.000,00 € et 800.000,00 € hors taxes pour la durée du marché.

L'accord-cadre débutera à sa date de notification pour une durée de douze (12) mois. Il sera reconductible trois (3) fois maximum par période douze (12) mois.

Les dépenses seront imputées sur les crédits du budget.

La Ville a reçu une offre, jugée au regard des critères suivants énoncés dans l'avis d'appel public à la concurrence et dans le règlement de la consultation :

Critère 1 : Prix suivant total du DQE 45 points

Critère 2 : Valeur Technique 35 points

Critère : Délais 15 points

Critère : Développement Durable 5 points

Dans sa séance en date du 10 novembre 2022, la Commission d'Appel d'Offres a décidé d'attribuer le marché à l'entreprise suivante qui a présenté l'offre économiquement la plus avantageuse :

Société KOESIO IDF domiciliée 9, bd Georges Méliès à 94350 VILLIERS SUR MARNE.

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Après examen et délibéré :

Autorise Monsieur le Maire à signer le marché de Fourniture et Maintenance des photocopieurs multifonctions et toutes les pièces liées à son exécution avec la société KOESIO IDF domiciliée 9, bd Georges Méliès à 94350 VILLIERS SUR MARNE.

Précise que les dépenses correspondantes sont inscrites au budget municipal.

Dit que la présente délibération sera transmise à Madame la Préfète du Val-de-Marne.

N° 32

OBJET : Attribution de l'appel d'offres ouvert de Fourniture et Maintenance des photocopieurs multifonctions

Fait et délibéré en séance le 24 novembre 2022, les membres présents ayant signé la liste d'émergement.

Certification exécutoire

Certifié Exécutoire par le Maire
Compte tenu de la réception en Préfecture
le 28 novembre 2022
et de publication électronique le 1er décembre
2022

Le Directeur Général des Services

Frédéric ERZEN

C.DRAI

Secrétaire de Séance

Sylvain BERRIOS

LE MAIRE,



Sylvain BERRIOS

Frédéric ERZEN

La présente délibération peut faire l'objet:

- d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de MELUN, 43, rue du Général de Gaulle Case postale n° 8630 - 77008 Melun Cedex - Téléphone : 01 60 56 66 30 - Télécopie : 01 60 56 66 10, ou par Télérecours Citoyen (<https://citoyens.telerecours.fr>) dans un délai maximal de deux mois, à compter de la publication électronique de la présente, conformément aux articles R.421-1 et R421-2 du Code de justice administrative ;
- d'un recours gracieux formulé auprès de Monsieur le Maire – Hôtel de Ville – Place Charles de Gaulle – 94107 Saint-Maur-des-Fossés cedex. Un tel recours gracieux emporte des effets de droits et la suspension du délai de recours contentieux dans des conditions conformes aux règles de la procédure contentieuse administrative.

